

Animaux de rente

>> Santé publique

>> L'AUTEUR

Gérard BOSQUET

Membre de la commission Qualité du lait de la SNGTV*

Pierre KIRSCH

(08260 Auvillers-les-Forges)

Améliorer la prescription pour accroître l'efficacité des traitements et limiter l'antibiorésistance

Deux confrères présentent la démarche qu'ils ont initiée dans leur clientèle rurale pour accroître l'efficacité de l'antibiothérapie et limiter l'antibiorésistance animale et humaine dans le domaine des infections mammaires. Ils veulent maintenant améliorer leurs prescriptions pour les maladies podales, les entérites néonatales et les BPIE.

Les moyens disponibles

Les référentiels

Nous utilisons le référentiel vétérinaire élaboré par la SNGTV*, *Bonnes pratiques vétérinaires pour la définition d'un plan de traitement des mammites dans le troupeau* (référentiel GTV Partenaire).

Le référentiel *Guide de bonnes pratiques de gestion du médicament vétérinaire* a été élaboré par la SNGTV. La clinique vétérinaire des Forges s'est engagée dans le processus de reconnaissance en 2007 pour être reconnue jusque fin 2009. L'engagement progressif, plus adapté à notre structure d'exercice traditionnel laitier et allaitant, a été préféré pour les années à venir.

Ce travail préliminaire a permis de mettre en cohérence les pratiques des six associés, en particulier les quatre praticiens ruraux plus concernés par les évolutions réglementaires. Ce travail sur le guide a facilité la tâche quand nous avons abordé l'antibiothérapie et l'antibiorésistance. Nous avons adopté assez facilement une position commune, qui a été déclinée dans les protocoles de soins et dans le référencement des médicaments achetés par la clinique.

Les visites dans le cadre des soins réguliers

Les visites réalisées dans le cadre des soins réguliers participent à la connaissance des élevages. Les facteurs de risque de chaque exploitation, que ce soit en troupeau allaitant ou en troupeau laitier, nous sont grossièrement familiers (compétence technique des éleveurs, qualité des bâtiments, technique et hygiène de traite, distribution du colostrum, entretien des locaux d'élevage).

Les visites prescription délivrance

• Etat des lieux

A deux ou trois exploitations près, cette prestation a été produite à l'ensemble des éleveurs bovins pour l'année 1 (2008) et plus de la moitié en année 2 (2009), l'objectif étant de terminer l'année 2 début septembre pour reprendre l'année 3 le dernier trimestre 2010. Lorsque cela était possible, la visite a été couplée avec la visite sanitaire biennale.

«Les visites réalisées dans le cadre des soins réguliers participent à la connaissance des élevages et des facteurs de risque.»

• Réalisation

Nous envoyons aux clients un document d'information ainsi que le bilan d'élevage complet obtenu sur BDIVET. Nous disposons également du *listing* des médicaments utilisés sur les 12 mois précédents. Cela nous permet de calculer la proportion de médicaments prescrits en préventif et en curatif. La ventilation des consommations oriente préférentiellement vers tel ou tel protocole de soins. Nous identifions également les antibiotiques critiques : C3, C4 et fluoroquinolones.

• Prescription de mesures sanitaires

Dans la mesure du possible, nous prescrivons des mesures sanitaires visant à améliorer la conduite d'élevage afin de réduire les intrants médicamenteux.

• Prescription de mesures thérapeutiques

- Les infections mammaires

Nous avons travaillé préférentiellement sur ce thème compte tenu de l'importance des clients laitiers dans notre clientèle et des compétences pointues que nous possédons grâce à une formation continue soutenue.

Dans notre entreprise, nous avons essayé d'optimiser la réussite de traitements en première intention et de limiter au maximum les risques d'antibiorésistance. Deux lignes directrices guident notre choix. Nous préférons ne pas ou peu utiliser d'antibiotiques critiques et proposer des traitements ciblés dès que les informations épidémiologiques disponibles le permettent.

Lorsque le choix de la prescription des antibiotiques critiques a été fait, nous respectons scrupuleusement les indications de l'AMM.

Nous avons établi des protocoles de traitement par bactérie quand cela était possible. Nous avons aussi défini des protocoles par modèle (mammaire ou environnemental) et pour les situations dans lesquelles nous n'avons pas d'informations. Un traitement à large spectre est par exemple choisi sur une origine environnementale lorsque l'identification de l'espèce bactérienne dominante, entre *Escherichia coli* et *Streptococcus uberis*, n'est pas possible et en l'absence d'informations épidémiologiques. Le choix d'un spectre étroit est en revanche retenu pour *Streptococcus uberis*, que son origine soit la peau des trayons ou la litière.

Par voie générale, il est raisonnable de limiter les antibiotiques critiques et de respecter scrupuleusement les indications précisées par les AMM.

«Nous prescrivons des mesures sanitaires visant à améliorer la conduite d'élevage afin de réduire les intrants médicamenteux.»

- Les autres maladies

Pour les autres maladies, nous prescrivons les antibiotiques critiques dans le sens des recommandations de l'EMA. Souhaitant sensibiliser nos clients sur notre position, nous avons communiqué lors des protocoles de soins sur l'utilisation d'antibiotiques critiques.

Exemple GEN : l'utilisation systématique en première intention des céphalosporines de 3^{ème} et 4^{ème} générations (Excenel ND et Cobactan ND) ainsi que des fluoroquinolones (Baytril ND, Marbocyl ND, A180 ND) n'est pas recommandée. Ces classes d'antibiotiques font partie des antibiotiques critiques indispensables en médecine humaine et sont à utiliser avec parcimonie et de façon raisonnée. Elles ne se justifient que sur des veaux de moins de 5 jours présentant des signes cliniques graves pouvant faire penser à une septicémie.

Conclusion

Les auteurs ont le sentiment d'avoir initié une démarche pour accroître l'efficacité de l'antibiothérapie et limiter l'antibiorésistance animale et humaine. Même si dans le domaine des infections mammaires, les choses sont bien avancées ainsi que sur la vente de services, nos prescriptions sur les maladies podales, les entérites néonatales et les BPIE ne nous conviennent pas.

La mise en place d'alerte constitue la première étape. Un service « pied » va être construit avec des propositions de visites d'élevage. Des améliorations des protocoles GEN et BPIEE devront voir le jour rapidement. Sur ces deux thématiques, des services pourront être construits pour avoir plus d'impact sur la réduction des facteurs de risque. ■

>> Encore plus d'infos !

Journées nationales des GTV 2010, site Internet : www.sngtv.org

*SNGTV : Société nationale des groupements techniques vétérinaires.



Dépistage des inhibiteurs dans un laboratoire interprofessionnel.

Frédéric Lemarchand